



FORESTERIE TROPICALE : UN GUIDE POUR LE FINANCEMENT ET L'ACHAT RESPONSABLES



1 | POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT DE PRÉSERVER LES FORÊTS ?

4 | QUELS RISQUES ESG POSENT LA PRODUCTION NON DURABLE DE BOIS ET DE PÂTE À PAPIER ?

8 | MINIMISER LES RISQUES LIÉS À LA DURABILITÉ ET À LA LÉGALITÉ: QUEL RÔLE JOUENT LES SYSTÈMES DE CERTIFICATION ?

12 | QUESTIONS CLÉS À POSER AUX ENTREPRISES

14 | IDENTIFIER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

18 | APPEL À L'ACTION

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT DE PRÉSERVER LES FORÊTS ?

On estime que les forêts tropicales abritent quatre-vingts pour cent de la biodiversité terrestre.¹ Elles régulent les précipitations à l'échelle mondiale et fournissent un foyer, des moyens de subsistance et jouent un rôle culturel pour plus de 70 millions de personnes issues de populations autochtones et tributaires des forêts.²

Elles stockent également de grandes quantités de carbone, « piégeant » ainsi dans la végétation et les sols forestiers riches en nutriments un important gaz à effet de serre. On estime qu'environ 250 milliards de tonnes de carbone sont stockées dans la seule biomasse hors-sol des forêts tropicales, l'équivalent d'environ 90 ans d'émissions mondiales de combustibles fossiles aux niveaux actuels.³ Cependant, la reconnaissance croissante de l'importance des forêts tropicales intervient à un moment où les forêts sont de plus en plus menacées par la production non durable de produits à risques pour les forêts, dont l'huile de palme, le bœuf, le soja, le bois et le caoutchouc naturel.

On estime que la perte annuelle de couvert forestier tropical entre 2014 et 2018 correspond à la superficie du Royaume-Uni, et que les émissions de CO₂ dues à la déforestation des forêts tropicales en 2019

sont équivalentes aux émissions annuelles de carbone de l'Union européenne (UE).⁴ Les causes de la déforestation dans les tropiques sont multidimensionnelles et varient d'un paysage et d'une zone géographique à l'autre.

L'une des plus importantes a été l'expansion rapide de la production agricole, notamment la culture du palmier à huile en Asie du Sud-Est⁵ et l'élevage de bétail et la production de soja en Amérique du Sud.⁶ La dégradation des forêts tropicales a reçu beaucoup moins d'attention que la déforestation, bien qu'elle ait également des impacts négatifs importants sur les écosystèmes et la biodiversité.⁷ Elle est principalement due aux pratiques d'exploitation non durables, mais peut également être causée par des événements naturels tels que des incendies, des inondations et des tempêtes. La fréquence de ces événements naturels continuera d'augmenter avec l'intensification du réchauffement climatique.⁸

La déforestation et la dégradation des forêts sont des facteurs importants du dérèglement climatique, et sont aussi des moteurs de la destruction des habitats naturels et de la perte de biodiversité que cette dernière engendre. Enfin, elles ont un impact négatif sur la vie des populations autochtones et des communautés locales dont la survie culturelle dépend de forêts et d'écosystèmes intacts.

EXPLOITER LE BOIS : GESTION EN FORÊTS NATURELLES ET PLANTATIONS FORESTIÈRES

Le bois est une ressource vitale depuis des milliers d'années et remplit de nombreuses fonctions. Lorsqu'il est produit à l'échelle industrielle, il est récolté soit par l'exploitation de zones où se trouvent naturellement des forêts (gestion en forêts naturelles) soit dans des zones forestières spécifiquement plantées pour l'exploitation (plantations forestières).

Gestion en forêts naturelles

Les constitutions ou les codes forestiers des pays tropicaux indiquent généralement que les terres forestières relèvent de la propriété de l'État. Lors de l'attribution de terres forestières pour l'exploitation du bois, la pratique courante consiste à louer ou à « concéder » des zones à des entreprises forestières pour une exploitation commerciale, souvent pour une durée de plus de 20 ans. Dans les concessions sous gestion, l'intensité de la récolte varie significativement en fonction de la zone géographique et de la répartition des espèces valorisées dans

la zone de gestion. Par exemple, dans de nombreuses régions d'Afrique et d'Amérique du Sud, seul un ou deux arbres à valeur commerciale sont récoltés par hectare. En Asie, où les espèces commercialement valorisées sont plus fréquemment distribuées dans le peuplement forestier, l'intensité peut être beaucoup plus élevée.⁹ L'industrie du bois contribue beaucoup à l'économie nationale des pays en développement qui possèdent une importante couverture forestière tropicale. Par exemple, en République du Congo, les activités d'exploitation forestière sont le deuxième secteur le plus important du pays (environ 5% du PIB) et offrent d'importantes opportunités d'emploi dans la récolte, la production et la logistique. Les feuillus tropicaux, y compris des essences telles que l'acajou du Brésil (*Swietenia macrophylla*), le sapele (*Entandrophragma cylindricum*) et le sipo (*Entandrophragma utile*), servent à de multiples usages et sont prisés dans la construction, la fabrication de planchers et meubles, et la menuiserie.

Plantations forestières

Les plantations forestières sont répandues dans les régions tropicales et subtropicales (notamment en Indonésie et au Brésil) et les régions tempérées comme l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande. Cette méthode de production est généralement associée à la monoculture d'espèces à forte valeur et à croissance rapide. Les récoltes ont lieu dès que la culture est considérée comme suffisamment mature, puis les arbres sont replantés. Les plantations forestières dans des climats tropicaux ou subtropicaux comprennent généralement des espèces non indigènes. Les eucalyptus (*Eucalyptus spp.*), pins (*Pinus spp.*), hêtres (*Fagus spp.*), et épicéas (*Picea spp.*) y sont fréquents. Ces espèces sont également utilisées pour la construction et la fabrication de meubles ainsi que pour l'emballage, le papier, la pâte à papier, l'habillement et la biomasse.



QUELS RISQUES ESG POSENT LA PRODUCTION NON DURABLE DE BOIS ET DE PÂTE À PAPIER ?

LA DÉGRADATION DES FORÊTS

L'un des risques les plus importants posés par une exploitation non durable des forêts naturelles est la dégradation des forêts. La dégradation des forêts a été définie de nombreuses manières, mais se réfère principalement à une réduction de la capacité d'une forêt à fournir des services écosystémiques (tels que le stockage du carbone et la régulation du cycle de l'eau) et des habitats aux espèces forestières, sans pour autant qu'elle soit totalement défrichée.¹⁰ La dégradation peut être due à des événements naturels (tels que des incendies et inondations) ou aux activités humaines : l'exploitation forestière, l'exploitation minière et l'extraction de bois pour l'énergie sont des causes courantes. La dégradation des forêts est considérablement plus difficile à mesurer que la déforestation, car il est difficile d'observer de tels changements à distance avec des données satellitaires. Cependant, des études récentes ont montré que la dégradation des forêts a pu affecter une plus grande superficie de l'Amazonie que celle qui a été affectée par la déforestation.¹¹ On estime que la dégradation représente environ 84% de toutes les émissions liées à la foresterie en Afrique et un quart des émissions liées à la foresterie dans le monde.¹² L'exploitation non durable a également eu un impact considérable sur l'accès des populations autochtones aux ressources naturelles et foncières, et sur la disparition partielle des habitats d'espèces telles que le gorille des plaines d'Afrique, dont la population a diminué de 20% au cours des huit dernières années.¹³ Une dégradation grave et des taux de récolte non durables dans les zones forestières naturelles sous gestion peuvent réduire la viabilité financière d'une forêt : la surexploitation peut entraîner une pression économique à défricher la forêt dégradée et y préférer l'établissement de plantations forestières ou d'autres produits agricoles tels que l'huile de palme, le cacao ou le caoutchouc.

DÉFORESTATION

La déforestation est définie comme le défrichement et le changement permanent d'affectation des terres d'une zone boisée.¹⁴ Il peut y avoir plusieurs facteurs de conversion des forêts, et ceux-ci diffèrent considérablement en fonction des régions. Les terres peuvent être défrichées pour faire place à des exploitations à l'échelle familiale, des plantations agricoles, des zones de pâturage pour le bétail, ou des habitations humaines. Les principaux moteurs de la déforestation à grande échelle sont les plantations de palmiers à huile en Asie du Sud-Est,¹⁵ la production de bœuf et de soja en Amérique du Sud,¹⁶ et l'agriculture à petite échelle dans le bassin du Congo.¹⁷ Le défrichement des forêts pour y établir des plantations commerciales de bois constitue également une cause courante de déforestation de nombreux paysages forestiers tropicaux, en particulier en Asie du Sud-Est. C'est généralement le cas lorsque les peuplements forestiers naturels ont déjà été gravement dégradés.

La déforestation peut avoir d'importantes conséquences environnementales et sociales négatives, de manière directe et indirecte. Elle engendre des émissions de carbone, la destruction d'habitats naturels et le déclin de la biodiversité qui leur est associée, ainsi qu'un risque accru d'inondations et de glissements de terrain. Elle peut aussi causer la violation des droits des populations autochtones et des communautés locales, et la perte d'accès à des ressources vitales (par exemple les combustibles et le bois de chauffage, les produits de la chasse, les produits forestiers non ligneux et l'eau douce) et à des valeurs culturelles et religieuses que les zones forestières possèdent aux yeux de certaines communautés autochtones et locales. Les gouvernements et entreprises forestières devraient développer des plantations forestières en premier lieu dans les zones où la régénération des forêts est très peu probable, par exemple sur les terres agricoles dégradées.

EN QUOI LE DÉFRICHAGE DE LA FORÊT POUR Y METTRE DES PLANTATIONS FORESTIÈRES PEUT-IL CONSTITUER UNE DÉFORESTATION ?



La plupart des définitions de « forêt », y compris celle de la FAO, incluent à la fois les forêts naturelles et les plantations forestières (mais pas les plantations agricoles telles que celles de palmiers à huile). On peut donc se demander si le défrichage des forêts naturelles et leur remplacement par des plantations forestières constituent bien une forme de déforestation. Les plantations forestières n'offrent qu'une gamme limitée de services écosystémiques et une biodiversité plus faible que les forêts naturelles. La régénération active de la forêt grâce à la plantation d'espèces indigènes et la restauration naturelle d'une forêt sont donc préférables d'un point de vue environnemental au défrichage et remplacement par des plantations forestières, même dans le cas de forêts gravement dégradées. Les acheteurs et institutions financières devraient donc se demander pour chaque plantation forestière quel écosystème a été remplacé.

Donner la priorité à la restauration et à la régénération des zones forestières dégradées est essentiel pour garantir le retour des fonctions écologiques et services écosystémiques que fournissent les forêts naturelles. Des méthodologies telles que l'approche Haut Stock de Carbone¹⁸ (HSC ; une initiative conjointe d'ONG environnementales et sociales et de producteurs de matières premières à haut risque pour les forêts) permettent aux entreprises de faire la distinction entre les paysages dégradés propices au développement et les zones de forêt primaire, secondaire et en régénération qui ne devraient pas être défrichées.



DÉGRADATION DE LA FORÊT À BORNÉO EN MALAISIE

Une étude de 2013 utilisant des données satellitaires du Carnegie Landsat Analysis System-lite (CLASlite) a analysé la manière dont l'exploitation forestière avait causé la dégradation des forêts de la partie malaise de Bornéo. L'étude a révélé que, contrairement à l'Afrique centrale et l'Amérique du Sud, la partie malaise de Bornéo avait une densité plus élevée d'arbres commercialement exploitables, ce qui avait alimenté un taux d'extraction par hectare beaucoup plus élevé dans la région, causant des dommages importants aux peuplements forestiers.¹⁹ Mongabay cite les auteurs qui ont déclaré : « *Des dommages substantiels aux sols, aux cours d'eau, à la structure forestière et aux arbres résiduels sont causés par cette forme d'exploitation forestière, qui s'accompagne d'une dégradation progressive de la biomasse au fil des cycles de récolte. Les rendements initiaux du bois ne peuvent donc pas être maintenus sur plusieurs cycles de récolte. Une période de 25 à 30 ans entre les récoltes est trop courte pour permettre la régénération des stocks de bois.* »²⁰ Le rapport indiquait que 44% des forêts de la région étaient classées comme « dégradées » ou « gravement dégradées », tandis que 28% supplémentaires avaient été converties en plantations ou étaient en cours de régénération à la suite de l'exploitation forestière.

CONVERSION DES FORÊTS NATURELLES POUR LES PLANTATIONS FORESTIÈRES EN INDONÉSIE

Une étude de 2019 a utilisé des images satellite de la base de données Global Forest Change pour évaluer les facteurs de déforestation en Indonésie. Elle a révélé que les plantations de palmiers à huile et de bois ont contribué à elles-seules à plus de 40% de la déforestation totale dans le pays entre 2001 et 2016.²¹ Le rapport affirmait que le déboisement à la faveur des plantations forestières avait contribué à environ 1 261 029 hectares de déforestation, soit à peu près la superficie de l'Irlande du Nord. Le Forest Stewardship Council (FSC) s'est dissocié de deux des plus grands producteurs de pâte à papier d'Indonésie, Asia Pulp and Paper (APP)²² et Asia Pacific Resources International Holdings Ltd. Group (APRIL)²³ après avoir reçu des plaintes indiquant que ces entreprises étaient engagées dans le défrichement de forêts en Indonésie, menant à la destruction de Hautes Valeurs de Conservation et à des violations de droits humains et traditionnels. Les deux entreprises se sont désormais engagées à mettre en œuvre des politiques « zéro déforestation » qui s'appliquent à la fois à elles-mêmes et à leurs fournisseurs. Toutefois, des ONG les ont accusées d'avoir continué à contribuer au défrichement des forêts dans les dernières années.²⁴

DROITS HUMAINS ET DROITS FONCIERS DES COMMUNAUTÉS

Les droits humains internationaux (et dans un nombre croissant d'États, les constitutions et législations nationales) fournissent une base juridique aux revendications des communautés autochtones et locales concernant leurs droits fonciers. Cependant, dans de nombreux pays, ces revendications ne sont pas reconnues dans la pratique et les droits légaux n'aboutissent pas à ce que les communautés soient effectivement propriétaires de ces terres. Dans la plupart des juridictions, les terres forestières restent sous le contrôle à la fois *de facto* et *de jure* de l'État. Les terres forestières sont généralement désignées comme étant la propriété de l'État dans la constitution ou dans le code forestier des pays. Les populations autochtones et les communautés locales sont donc souvent confrontées à des revendications de leurs terres par des tiers. Il peut arriver que les terres qu'elles occupent sans interruption depuis des générations soient transformées par les autorités nationales ou régionales en concessions forestières ou allouées à un projet de plantations. Ces situations peuvent être aggravées par une mauvaise connaissance des règles d'attribution des terres aux

niveaux national et local, et des droits internationaux des communautés. Ainsi des systèmes juridiques contradictoires peuvent mener à des confusions quant au parti qui détient la propriété légale de la zone en question.

De tels conflits peuvent être compliqués davantage par le fait que les communautés possèdent rarement les documents officiels démontrant leur propriété légale de la terre, en particulier dans les cas où les populations autochtones et les communautés locales vivent loin des grandes agglomérations. De nombreuses populations autochtones ont un mode de vie nomade ou semi-nomade et ne sont pas alphabétisées, ce qui limite d'autant plus leur capacité à obtenir des documents officiels.

Le risque de mauvaises relations communautaires et/ou de conflits prolongés entre les entreprises et les communautés peut être réduit grâce à des processus de consentement libre, préalable et éclairé (CLIP), s'ils sont menés systématiquement, de manière approfondie et respectueuse, et avec l'ensemble des communautés affectées par les activités des entreprises. Ces normes sont clairement énoncées dans le droit international et constituent un élément clé des programmes de

certification volontaire tels que le Forest Stewardship Council (FSC).

DROITS DU TRAVAIL, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Travailler dans la foresterie, en particulier dans les concessions en forêts naturelles, peut être dangereux. Les risques pour la santé et la sécurité sont considérables dans les scieries et lors de l'utilisation des tronçonneuses ou des débusqueuses. L'abattage de grands arbres peut également causer des blessures, même si le personnel dispose d'équipements de protection individuelle (EPI) et d'une formation complète. Dans le pire des cas, de tels accidents peuvent entraîner des blessures graves, voire la mort. Selon les données des évaluations SPOTT 2020 de ZSL, portant sur le reporting public de 100 entreprises influentes de bois tropicaux et de pâte à papier, 28 entreprises ont déclaré un décès dans leurs opérations, et sept en ont déclaré plus d'un.

LE GROUPE DANZER ET LE CAS DE SIFORCO EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En 2011, Greenpeace a déposé au FSC International une plainte relative à sa Politique pour l'Association au sujet de SIFORCO pour violation des droits humains et traditionnels de la communauté Yalisika en République Démocratique du Congo.²⁵ SIFORCO était à ce moment-là une filiale du groupe Danzer.²⁶ Un comité du FSC International a mené une enquête et a recommandé, puis rendue effective, la dissociation de FSC International avec le groupe Danzer. Danzer a vendu sa concession SIFORCO au Groupe Blattner Elwyn en février 2012,²⁷ mais a gardé la concession forestière IFO Ngombe en République du Congo. Le FSC International a contacté l'ONG britannique Forest Peoples Programme (FPP) pour vérifier que Danzer remplissait les conditions de réassociation, comme stipulé dans le protocole d'accord de 2013 entre FSC et Danzer. FPP a déclaré : « D'après notre analyse des événements, nous jugeons que l'incapacité de SIFORCO à opérer pleinement dans le cadre du CLIP communautaire permet de comprendre le conflit de 2011 qui est à la base de la dissociation entre Danzer et le FSC ». ²⁸ Le Conseil d'administration international du FSC a approuvé une feuille de route pour la réassociation de Danzer avec le FSC en 2014, sous réserve que des mesures correctives soient apportées à la communauté Yalisika et qu'une vérification indépendante par FPP atteste de l'amélioration matérielle des procédures de CLIP dans la concession IFO de Danzer. Le FSC a mis fin à sa dissociation avec le groupe Danzer en août 2014.²⁹



L'ENVIRONMENTAL INVESTIGATION AGENCY ET LE GROUPE DEJIA



Entre 2015 et 2019, l'Environmental Investigation Agency (EIA) a enquêté sur les activités du Groupe Dejia, l'un des groupes du secteur forestier les plus influents d'Afrique. Le groupe comprend plusieurs entreprises impliquées dans la récolte, le transport, la transformation et l'exportation de bois, et représente environ 36% de tout le bois exporté depuis le Gabon et la République du Congo vers les États-Unis, notamment de placages d'Okoumé (*Aucoumea klaineana*). Selon les allégations de l'EIA, le groupe Dejia a régulièrement soudoyé des ministres de la République du Congo et du Gabon pour avoir accès aux concessions forestières et éviter le paiement des impôts sur les sociétés, grâce à des techniques liés aux prix de transfert impliquant des sociétés offshore basées à Hong Kong.³⁰ Une grande partie du bois produit par l'entreprise était destiné aux marchés de l'UE et des États-Unis, et ce en dépit du le Règlement sur le Bois de l'UE et le Lacey Act américain qui interdisent l'importation de bois produit illégalement.

Les autorités de la République du Congo ont nié les allégations contenues dans le rapport. L'EIA a déclaré que les autorités gabonaises avaient lancé leur propre enquête et que leurs conclusions confirmaient celles du rapport de l'EIA. Les autorités gabonaises ont par la suite suspendu les droits d'exploitation des entreprises au Gabon, saisi leurs grumes disponibles et poursuivent une enquête plus approfondie.³¹

GOVERNANCE ET CORRUPTION

Dans les pays en développement, la foresterie à but commercial présente des risques similaires à d'autres industries extractives, comme le potentiel de corruption autour des appels d'offres et de l'attribution de concessions, et le risques d'amendes pour divers délits. Des initiatives telles que le Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux³² (FLEGT, de l'anglais Forest Law Enforcement, Governance and Regulations) de l'UE visent à améliorer la gouvernance forestière et à réduire les illégalités dans le secteur du bois par le biais d'Accords de Partenariat Volontaire (APV) entre l'UE et les pays producteurs de bois tropicaux. À ce jour, seule l'Indonésie a conclu le processus APV et délivre des autorisations FLEGT pour les bois tropicaux. Des accords APV ont aussi été ratifiés et sont en cours de mise en œuvre dans plusieurs pays, notamment au Ghana, au Libéria, au Cameroun, en République du Congo, en République centrafricaine, au Honduras et Vietnam. Une étude récente suggère que les accords APV ont permis des améliorations significatives de la gouvernance forestière en Indonésie, au Ghana et au Cameroun.³³ Des outils tels que l'Open Timber Portal³⁴ peuvent également aider diverses parties prenantes acheteurs et financiers compris, à évaluer si des entreprises congolaises ou camerounaises ont publié des documents prouvant leur respect des exigences légales, tels que leurs licences d'exploitation et d'exportation et leurs plans de gestion forestière.



MINIMISER LES RISQUES LIÉS À LA DURABILITÉ ET À LA LÉGALITÉ : QUEL RÔLE JOUENT LES SYSTÈMES DE CERTIFICATION ?

A plusieurs reprises, le secteur forestier a tenté de créer des incitations à une gestion plus durable des produits issus de la foresterie.

L'une des principales tentatives pour y parvenir a été la création de systèmes de certification volontaire. Ce sont des systèmes basés sur le marché (plutôt que des réglementations) qui s'appuient sur un avantage mutuel pour le producteur et le consommateur. Du côté de l'entreprise, le producteur investit des capitaux dans l'amélioration de la durabilité de ses opérations forestières pour obtenir la certification, et est par conséquent reconnu par le consommateur comme un choix plus durable et donc préférable lors de l'achat d'un produit à base de bois. Un nombre croissant d'acheteurs et d'institutions financières se fient à la certification du bois comme norme minimale dans leurs politiques d'approvisionnement, d'investissement ou de prêt.³⁵ Le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) sont les principaux systèmes de certification de la durabilité destinés aux secteurs du bois et de la pâte à papier.

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL (FSC)

Qu'est-ce que la certification FSC et que garantit-elle ?

Le FSC revendique 221,8 millions d'hectares de forêts certifiées dans le monde en décembre 2020.³⁶ Les 10 principes et critères (P&C) du FSC couvrent des sujets tels que les droits des travailleurs, les droits des populations autochtones, l'exploitation forestière à faible impact et la protection des Hautes Valeurs de Conservation (HVC ; voir encadré page 13). Les entreprises sont auditées annuellement par des

organismes de certification indépendants sur la base de ces P&C.

Les entreprises certifiées FSC doivent également s'engager à respecter la Politique pour l'Association d'Organisations avec le FSC, qui indique les activités qui ne sont pas acceptées de la part des entreprises forestières, qu'elles y soient directement ou indirectement associées : par exemple une importante conversion des forêts naturelles et l'exploitation forestière illégale.³⁷ Les produits bois finis vendus avec un label FSC doivent passer par un processus de chaîne de contrôle qui garantit que le bois vendu n'a pas été mélangé avec des matériaux non FSC si le label indique « FSC 100% ». D'autres entreprises vendent des produits « FSC Mixte » dans lesquels du bois FSC est mélangé avec du bois dit « contrôlé » FSC.³⁸ Ceci est particulièrement courant dans l'industrie du papier et de l'emballage et garantit que même les matériaux non certifiés utilisés ne proviennent pas de sources inacceptables, conformément à la Politique pour l'Association.

La certification FSC minimise-t-elle l'exposition aux risques ESG des acheteurs et des institutions financières ?

Les études environnementales sur les forêts dans les zones certifiées FSC ont donné des résultats mitigés et n'ont pas fourni de preuve solide que la certification FSC des concessions en forêts naturelles conduit à des résultats meilleurs en termes de préservation de la biodiversité que ceux des concessions non certifiées FSC.^{39, 40, 41, 42} Cependant, les études sur les aspects sociaux sont généralement plus concluantes, en particulier dans les zones tropicales.⁴³ Une étude approfondie menée dans le bassin du Congo a révélé que dans les forêts certifiées FSC, les travailleurs des entreprises bénéficiaient de meilleures conditions de travail et de

vie, et que les conflits entre les entreprises et les communautés locales étaient résolus de manière plus pacifique.⁴⁴

Les critiques couramment adressées au FSC concernent les retards importants dans les enquêtes sur les entreprises soupçonnées d'avoir enfreint la Politique pour l'Association,⁴⁵ le coût élevé de l'obtention de la certification, l'obstacle que cela représente pour les petits exploitants cherchant à adopter des pratiques plus durables,⁴⁶ en particulier dans les régions tropicales, ainsi que le manque de contrôles sur le terrain.⁴⁷ Dans les zones tropicales, le FSC est peu présent: la certification ne représente qu'environ 7% des terres forestières tropicales sous gestion.

Des ONG telles que Greenpeace⁴⁸ ont quitté le FSC pour cause de manque de progrès dans ces domaines. Le FSC a récemment été accusé par l'ONG Earthsight de ne pas avoir empêché le défrichage illégal des forêts dans des concessions certifiées FSC en Ukraine. Ces concessions fournissaient du bois au vendeur de meubles suédois IKEA.⁴⁹

Malgré ces problèmes, la certification FSC reste la norme la plus stricte actuellement disponible. Les institutions financières et acheteurs qui financent ou achètent du bois doivent être conscients que les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance peuvent être réduits mais non éliminés par le respect des principes de certification FSC. Investir ou acheter auprès d'entreprises certifiées FSC ne doit pas exclure un dialogue actif avec les producteurs et négociants afin de vérifier que leurs engagements sont respectés. Les institutions financières et acheteurs sont également encouragés à participer à l'amélioration du système FSC en tant que parties prenantes actives.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES CERTIFICATIONS FORESTIÈRES (PEFC)

Qu'est-ce que la certification PEFC et que garantit-elle ?

Le PEFC revendique plus de 320 millions d'hectares de forêts certifiées dans le monde.⁵⁰ Contrairement au FSC, qui a été créé en collaboration avec des ONG environnementales, le PEFC a été créé par des acteurs de l'industrie du bois. Les P&C du PEFC couvrent des thèmes similaires à ceux du FSC, à quelques exceptions près. Par exemple, le PEFC n'évalue pas les entreprises sur leur rôle dans la préservation des HVC.

Les membres nationaux du PEFC, tels que le Conseil malaisien de certification du bois et le CERFLOR au Brésil, rédigent des interprétations nationales des normes PEFC qui sont ensuite approuvées par le PEFC International. Les entreprises sont soumises à des contrôles annuels et toute entreprise vendant des produits labellisés PEFC doit également démontrer sa conformité à la chaîne de contrôle, bien qu'il existe quelques différences mineures entre la manière dont le FSC et le PEFC évaluent ces processus.

La certification PEFC minimise-t-elle l'exposition aux risques ESG et liés à la durabilité ?

Le PEFC a été fortement critiqué par plusieurs ONG environnementales pour la faible robustesse de ses normes⁵¹ et pour son manque d'impact sur le terrain.⁵² Une critique importante concerne le maintien de la certification d'entreprises telles qu'APRIL, APP et Holzindustrie Schweighofer, dont le FSC s'était dissocié après la révélation de preuves de déforestation significative et de violations des droits humains.⁵³ L'Environmental Investigation Agency a déclaré en 2017 que la certification PEFC était « basée presque exclusivement sur les informations fournies par les entreprises elles-mêmes » et que « le système n'inclut pas de mécanisme de plaintes et d'audit fonctionnel ou transparent.⁵⁴ » ZSL considère que le PEFC dans sa forme actuelle ne garantit pas la durabilité des produits certifiés, à moins qu'ils ne soient achetés auprès d'une juridiction à faible risque (par exemple, un acheteur basé au Royaume-Uni s'approvisionnant en bois au Royaume-Uni). Les membres du PEFC et de ses programmes connexes sont encouragés à accroître le dialogue constructif au sein du programme pour encourager son amélioration.

“Les institutions financières et acheteurs peuvent être des leviers pour mettre fin à la déforestation, conserver la biodiversité qui nous est vitale, et protéger les moyens de subsistance des communautés forestières dans le monde entier. Les politiques d'achat et d'investissement appliquées au secteur forestier devraient inclure la certification du Forest Stewardship Council comme une norme minimale, et non comme une option supplémentaire. Cependant, il est essentiel que les financiers et acheteurs partagent les coûts de la certification et aident les producteurs responsables à être compétitifs sur un marché qui, souvent, ne récompense pas les pratiques durables”

OLIVER CUPIT
SPOTT MANAGER | ZSL

VÉRIFICATION DE LA LÉGALITÉ PAR DES TIERS

De nombreuses entreprises opérant dans des zones à haut risque d'illégalités (risques d'exploitation forestière illégale, de violations des droits des communautés locales, ou de corruption) peuvent demander une vérification de la légalité de leurs opérations par un tiers. Il existe un certain nombre d'organismes de certification qui offrent ce service : par exemple Origine et Légalité des Bois (OLB) de Bureau Veritas, Legal Source de Preferred by Nature, ou la norme Timber Legality Verification (TLV) de Control Union.

De nombreux producteurs demandent une vérification de la légalité par un tiers car ceux qui exportent des produits dans le cadre du Règlement sur le bois de l'Union Européenne (RBUE) doivent faire l'objet d'une diligence raisonnable pour montrer que le bois qu'ils vendent a été récolté conformément aux réglementations du pays d'accueil et n'a pas été produit illégalement.

Toutefois, si les programmes de légalité peuvent être considérés comme une étape utile dans l'amélioration des pratiques d'une entreprise vers plus de durabilité, une entreprise qui bénéficie d'une certification de légalité ne prouve pas pour autant que le bois a été produit de manière durable. Les acheteurs, investisseurs et banques devraient encourager les entreprises à faire vérifier leur légalité dans un premier temps, mais aussi exiger qu'elles aillent plus loin en demandant qu'elles fassent *a minima* certifier la durabilité de leurs produits.

QUE PEUVENT FAIRE LES ACHETEURS ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES VIS-À-VIS DE LA CERTIFICATION ?

Bien qu'il soit essentiel de s'appuyer sur des programmes de certification et de vérification de la légalité pour assurer une diligence raisonnable et atténuer les risques auxquels ils sont exposés, les investisseurs, les banques et les acheteurs peuvent prendre des mesures supplémentaires et complémentaires pour promouvoir la durabilité des chaînes d'approvisionnement en bois et en pâte à papier.

Politiques sectorielles d'achat et de financement

Alors que les revendications de durabilité sont examinées de plus en plus près dans le contexte des efforts de taxonomie et de labellisation, les institutions financières et les acheteurs doivent s'assurer que les entreprises qu'ils financent ou auprès desquelles ils se fournissent répondent à des critères minimaux.⁵⁵ Pour ce faire, ils devraient se doter d'une politique organisationnelle claire dédiée au secteur forestier et qui énonce les exigences minimales à respecter lors de l'approvisionnement et du financement du bois. Une telle politique facilite les pratiques d'examen ou filtrage des opportunités d'investissement ou de prêt et le dialogue avec les entreprises qui ne répondent pas aux critères fixés. La priorité devrait ainsi être donnée aux entreprises dont 100% des opérations sont certifiées FSC ou qui ont un engagement assorti d'une échéance d'obtenir la certification de toutes les unités de gestion forestière. Il en va de même pour l'achat de bois, qui devrait provenir en priorité de zones certifiées, et les acheteurs devraient exiger au minimum une vérification de la légalité couvrant toutes les unités de gestion forestière.

Dialoguer avec les entreprises pour les inciter à la certification

Les sociétés qui financent des entreprises dans les zones tropicales ou y achètent leurs produits forestiers devraient encourager celles-ci à la fois à obtenir la certification FSC le plus tôt possible et à s'approvisionner exclusivement en bois certifié FSC dans la mesure du possible. Lors du dialogue avec des entreprises forestières déjà partiellement certifiées, les institutions financières et les acheteurs doivent activement inciter l'entreprise à augmenter la superficie ou le volume certifié. Pour ce faire, des contrats d'achat ou de financement conditionnés au respect d'un engagement à être 100% certifié peuvent être proposés (obligations vertes), ou encore l'actionnariat ou l'achat peut être rendu proportionnel aux progrès en termes de certification ou en fonction de KPI liés aux enjeux ESG. Dans d'autres cas, notamment dans le cas où des

investisseurs recherchent un impact ESG positif, le financement peut également inclure des dispositions prévoyant un support technique à l'entreprise afin qu'elle atteigne les normes fixées dans les P&C du FSC.

Dialoguer avec les organismes de certification

Au cours des dernières années, les institutions financières, à commencer par les banques et plus récemment les gestionnaires d'actifs, ont commencé à jouer un rôle plus actif dans la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO, de l'anglais Roundtable on Sustainable Palm Oil) en y devenant des membres actifs. De la même manière, les institutions financières devraient participer activement aux processus ouverts aux parties prenantes du FSC et du PEFC afin d'exiger le renforcement de ces deux systèmes dans les domaines qui peuvent être améliorés.

Conscient que les changements d'affectation des terres est l'un des principaux facteurs de la perte de biodiversité, et qu'une grande partie de cette perte est due à la production de produits agricoles, Robeco a lancé en 2020 un thème d'engagement des entreprises dédié à la biodiversité. Robeco a décidé d'inclure les bois tropicaux et la pâte à papier dans le cadre de cet engagement thématique, aux côtés du cacao, du caoutchouc naturel, du soja et de la viande bovine, en raison des problèmes de déforestation et de dégradation des forêts que ces denrées et matériaux posent.

« La gestion de l'environnement est un point essentiel pour nous, et nous accordons beaucoup d'importance aux engagements « zéro déforestation », aux évaluations d'impact sur la biodiversité, à la restauration et à la conservation de la faune et de la flore, et aux principes d'économie circulaire au sein des lignes de production des entreprises. Les aspects sociaux de la production sont tout aussi importants pour nous, et notre engagement porte à la fois sur les droits communautaires et fonciers, et sur les droits du travail. Pour avoir une idée des impacts et des progrès, il est essentiel de dialoguer avec les entreprises sur la question du reporting, des certifications et de la traçabilité. Nous voulons tendre vers une traçabilité à 100 % pour les producteurs et les acheteurs. Ce n'est que lorsqu'elle sera atteinte qu'il sera possible d'identifier l'impact des chaînes d'approvisionnement sur la biodiversité et les communautés. »

PETER VAN DER WERF

SENIOR ENGAGEMENT SPECIALIST | ACTIVE OWNERSHIP
ROBECO

QUESTIONS CLÉS À POSER AUX ENTREPRISES

Quel que soit le progrès d'une entreprise, qu'elle n'ait pas encore lancé de processus de certification ou qu'elle soit déjà certifiée à 100%, les questions ci-dessous peuvent aiguiller les recherches sur les enjeux ESG et dans le processus de dialogue avec les entreprises forestières. Ces questions visent à stimuler une discussion constructive entre les institutions financières, les acheteurs et les entreprises, elles sont adaptées à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement : producteurs, acheteurs, et négociants.

L'ENTREPRISE PUBLIE-T-ELLE LA SUPERFICIE DE SES OPÉRATIONS ET DES CARTES DE SES CONCESSIONS ?

Pour les producteurs : Les entreprises de bois et de pâte à papier opèrent souvent sur de vastes superficies de terres et sont chargées de gérer ces terres de manière responsable. Les évaluations SPOTT montrent toutefois que de nombreuses entreprises ne communiquent pas d'informations claires au sujet des zones dans lesquelles elles opèrent. Cartographier ses opérations peut permettre à une entreprise de mettre en évidence des chevauchements ou des conflits potentiels avec d'autres usages et affectations des terres, tels que des zones HVC (voir encadré page 13), des aires protégées abritant une biodiversité précieuse, ou des terres communautaires. Ces chevauchements potentiels doivent être pris en compte par les institutions financières pour mieux percevoir les risques associés à la propriété foncière et à l'usage des terres par une entreprise. Si celle-ci détient des terres qui peuvent être développées à leur plein potentiel à un stade ultérieur, cela pourrait avoir un impact sur la valorisation de l'entreprise et sur ses opérations à court et à long terme, et conduire à « l'échouage » des actifs fonciers (« stranded assets »).

Pour les acheteurs et négociants : Les acheteurs et négociants devraient encourager leurs fournisseurs à publier et mettre à jour régulièrement des cartes et détails sur les zones où elles opèrent afin de rendre compte de tout changement d'affectation des terres.

QUELLE PART DE LA PRODUCTION OU DE L'APPROVISIONNEMENT DE L'ENTREPRISE EST CERTIFIÉE ? SI CE N'EST PAS 100%, À QUAND EST FIXÉ L'OBJECTIF D'UNE CERTIFICATION À 100% ?

Pour les producteurs : La certification du bois et de la pâte à papier ajoute de la crédibilité aux déclarations des entreprises concernant leur durabilité et peut fournir aux acheteurs et aux investisseurs l'assurance que les entreprises atténuent et gèrent leurs impacts environnementaux et sociaux. La certification renforce également la traçabilité des matériaux, ce qui peut aider à identifier quels produits peuvent revendiquer la durabilité et lesquels ne le peuvent pas. Les entreprises qui ont été auditées pour leur conformité légale (par exemple, la certification OLB ou Legal Source) devraient être encouragées à utiliser cette base de référence comme une première étape avant d'obtenir une certification de durabilité volontaire de leurs opérations forestières et de leur chaîne d'approvisionnement.

Pour les acheteurs et négociants : Le degré de certification de l'approvisionnement en bois d'une entreprise et le modèle de certification choisi peuvent indiquer dans quelle mesure l'entreprise réduit son exposition aux risques ESG. Cependant, différents types de certification offrent différents niveaux de protection contre les risques réputationnels. Si l'entreprise n'est pas 100% certifiée, les institutions financières devraient s'enquérir de sa volonté d'atteindre cet objectif et des délais associés, demander quelles sanctions ont été appliquées aux

fournisseurs qui ne sont pas en mesure de se conformer aux exigences fixées, et plus tard vérifier que l'entreprise continue de progresser sur ce plan.

L'ENTREPRISE S'EST-ELLE ENGAGÉE À OBTENIR LE CLIP ?

Pour les producteurs : Dans la mesure où les communautés disposent rarement de preuves écrites de leur propriété foncière, les entreprises doivent dialoguer avec elles en utilisant les processus de CLIP afin d'identifier les détenteurs de droits coutumiers. Cela permet d'établir de bonnes relations avec les communautés et d'éviter de futurs conflits qui affecteraient les activités de l'entreprise et risqueraient de réduire l'acceptabilité sociale ou la légitimité de ses activités.

L'ENTREPRISE CONDUIT-ELLE DES ÉVALUATIONS D'IMPACTS SUR LES HVC ET DES ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX AVANT DE DÉVELOPPER DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE OU DES PLANTATIONS ?

Pour les producteurs : Les évaluations des HVC (voir encadré page 13) et les études d'impact social et environnemental (EISE) visent à identifier les valeurs environnementales et sociales qui sont importantes, qui doivent être prises en compte avant tout nouveau développement, et qui doivent être conservées. Alors que le secteur de la pâte à papier opère et s'étend encore souvent dans des paysages riches en biodiversité et en carbone, et essentiels pour les peuples locaux et autochtones,



L'APPROCHE DES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION (HVC)



L'approche des HVC consiste à identifier, gérer et surveiller les valeurs biologiques, écologiques, sociales ou culturelles d'importance critique au niveau national, régional ou mondial. Il existe six types de HVC :

HCV 1:

La diversité des espèces.

HCV 2:

Les écosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage.

HCV 3:

Les écosystèmes, habitats ou refuges rares, menacés ou en voie de disparition.

HCV 4:

Les services écosystémiques.

HCV 5:

Les sites et ressources essentiels aux besoins fondamentaux des communautés locales ou des populations autochtones.

HCV 6:

Les valeurs d'importance culturelle, archéologique ou historique.

Pour plus d'informations, voir le site www.hcvnetwork.org

ces évaluations sont primordiales dans les processus de diligence raisonnable des entreprises.

Pour les acheteurs et négociants : Les acheteurs et négociants devraient s'engager à adopter l'approche Haut Stock de Carbone et à mener des évaluations EISE et HVC dans leurs chaînes d'approvisionnement.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENTREPRISE S'APPLIQUE-T-ELLE À L'ENSEMBLE DE SES FOURNISSEURS ?

Pour les producteurs, acheteurs et négociants : Les producteurs, négociants et acheteurs de bois et de pâte à papier devraient veiller à ce que tous les fournisseurs de leur chaîne d'approvisionnement respectent leurs normes et s'assurer qu'ils ont bien mis en place des politiques de durabilité. C'est une première étape essentielle pour atténuer les impacts environnementaux et sociaux des entreprises et réduire l'exposition aux risques provenant de l'amont de la chaîne d'approvisionnement. Il est tout aussi essentiel que les entreprises dialoguent avec leurs fournisseurs pour s'assurer de leur conformité.

L'ENTREPRISE DISPOSE-T-ELLE D'UN SYSTÈME DE RÉCLAMATIONS ACCESSIBLE À TOUTES LES PARTIES PRENANTES ?

Pour les producteurs : Une entreprise de bois et de pâte à papier a besoin d'un système pour recevoir les réclamations qui soit efficace, ouvert et accessible à un large éventail de parties prenantes, y compris son personnel, ses fournisseurs, ses collaborateurs ainsi que les entrepreneurs et les communautés voisines, et qui permette

le dépôt de réclamations anonymes. Un tel système garantit que toutes les plaintes soient résolues rapidement et de manière transparente, et réduit ainsi la possibilité qu'un problème dégénère et ait des conséquences plus prolongées sur la réputation ou les opérations de l'entreprise. Un système de réclamations efficace participe à la lutte contre la corruption et permet une identification précoce des risques liés aux réclamations qui pourraient nuire à l'entreprise.

L'ENTREPRISE A-T-ELLE RÉALISÉ UNE ÉVALUATION DES RISQUES CLIMATIQUES ?

Pour les producteurs : Les entreprises qui gèrent des concessions en forêts naturelles, tout comme celles qui gèrent des plantations, devraient procéder à une évaluation complète des risques posés par le changement climatique sur leurs opérations. Par exemple, la hausse des températures à l'échelle mondiale peut rendre des essences à forte valeur plus vulnérables au dépérissement ou aux ravageurs. Dans les plantations, où les monocultures sont souvent fortement tributaires des niveaux de la nappe phréatique, la pénurie d'eau peut poser des risques importants pour la viabilité financière et écologique future des opérations.

Pour les acheteurs et négociants : L'évaluation complète des risques climatiques nécessite une expertise et représente un coût important. Si les entreprises ne disposent pas du financement nécessaire à la réalisation d'une évaluation de ces risques, elles devraient être encouragées à au moins construire une matrice de base de leurs principales dépendances au climat et à élaborer un plan d'atténuation des impacts climatiques sur leurs opérations.

IDENTIFIER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

RÈGLEMENTATION ET CONFORMITÉ : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Risques

De plus en plus de gouvernements dans le monde utilisent des outils réglementaires pour répondre aux préoccupations de leurs citoyens et de la communauté internationale concernant le changement climatique et le développement durable. En novembre 2020, le Parlement Européen a voté en faveur d'une obligation pour les entreprises qui importent des matières premières forestières à risque dans l'Union européenne d'exercer une diligence raisonnable afin de minimiser les risques de dommages environnementaux et de violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement. Des personnalités de la Commission européenne ont déclaré avoir l'intention d'introduire une législation réalisant ce projet réglementaire en 2021⁵⁶. Cette législation s'appuierait sur des réglementations existantes telles que le Règlement sur le Bois de l'Union Européenne (RBUE) et le Lacey Act des États-Unis qui obligent les entreprises s'approvisionnant en produits forestiers à effectuer une diligence raisonnable sur les risques d'illégalité du bois. Des signes indiquent également que les marchés qui ont traditionnellement accordé moins d'importance aux critères de légalité et de durabilité commencent à changer. Par exemple, un amendement apporté par la Chine à son Code forestier en juillet dernier comprenait une disposition interdisant « d'acheter, de transporter ou de transformer du bois de source illégale ».⁵⁷ Si l'intention de l'Etat chinois à appliquer cette réglementation aux sources étrangères n'est pas encore claire, elle constitue, avec l'engagement de la Chine à devenir neutre en carbone d'ici à 2060,⁵⁸ le signe d'une volonté accrue du gouvernement à légiférer sur les enjeux environnementaux. Les entreprises exportant du bois vers ce type de marchés devront de plus en plus satisfaire à des critères de légalité et/ou de durabilité pour atteindre leurs consommateurs.

Opportunités

Les acheteurs qui exercent déjà une solide diligence raisonnable lors de l'importation de bois, papier, et pâte à papier sur ces marchés seront en avance sur la concurrence lorsque davantage de gouvernements dans le monde adopteront des mesures législatives pour exclure les entreprises non conformes. Une étude commandée par ZSL en 2020⁵⁹ démontre une augmentation de la demande pour les produits forestiers tels que la biomasse, le papier, les emballages recyclables et les matériaux de construction. Sur les marchés occidentaux tels que l'UE et le Royaume-Uni, le « mieux reconstruire » qui est préconisé suite à la pandémie de COVID-19 favorise la bioéconomie, indiquant que les matériaux durables et renouvelables tels que le bois et la pâte à papier joueront un rôle important dans cette reconstruction. Les entreprises qui peuvent clairement démontrer que les critères ESG sont au centre de leurs modèles d'exploitation auront un avantage commercial considérable pour accéder à ces marchés plus réglementés, et les retardataires du secteur constateront qu'une gestion moins durable les rend de moins en moins capables de rivaliser.

LUMBER LIQUIDATORS ET NON-CONFORMITÉ EN VERTU DU LACEY ACT AMÉRICAIN



L'Environment Investigation Agency a fait part de ses préoccupations au sujet de la société américaine de revêtements en bois dans son rapport de 2013 « Liquidation des forêts ». En se faisant passer pour des acheteurs de bois, les enquêteurs de l'EIA ont retracé les chaînes d'approvisionnement à travers la Chine jusqu'à une entreprise qui a admis se livrer à des activités illégales, en soudoyant régulièrement les autorités locales. Cette entreprise exportait vers les États-Unis, où Lumber Liquidators était son principal partenaire.⁶⁰ Le département américain de la Justice a montré que Lumber Liquidators avait importé des parquets fabriqués en Chine à partir de bois récolté illégalement dans les forêts de l'Est de la Russie, zone considérée comme un habitat unique pour les derniers tigres de Sibérie vivant à l'état sauvage. En février 2016, l'entreprise a été condamnée à 13,2 millions de dollars d'amendes et de confiscations pour importation illégale de bois. Il s'agit de la plus grande sanction jamais imposée pour importations illégales de bois en vertu du Lacey Act. L'entreprise a également subi une période d'essai de cinq ans, au cours de laquelle elle a été obligée de mettre en œuvre un plan de conformité environnementale rigoureux.⁶¹ A la suite des enquêtes fédérales dans les bureaux de l'entreprise, le cours de son action a chuté de 9,3 % en 24 heures, la baisse la plus forte enregistrée au cours des 19 mois précédents.

RÉSULTATS FINANCIERS : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Risques

Le risque financier ne vient pas que d'une mauvaise gestion impactant directement résultat net de l'entreprise. Il peut également provenir de problèmes ESG non résolus posant un risque considérable pour la viabilité financière à long terme d'une entreprise de bois et de pâte à papier. Par exemple, des frais juridiques ou des pénalités peuvent être imposées en cas de litige, les risques climatiques peuvent augmenter les coûts de l'entreprise, ou encore l'accès à certains marchés ou capitaux peut être réduit en raison de controverses. Les entreprises qui opèrent de manière non durable constateront qu'elles ne peuvent pas accéder au financement car les institutions financières adoptent de plus en plus des approches pour minimiser leur exposition aux risques ESG, par exemple en filtrant les entreprises en fonction de critères ESG.

Opportunités

Des études ont montré les avantages financiers de la certification volontaire (en particulier du FSC) : une étude réalisée en 2015 par le WWF a montré que les entreprises certifiées FSC avaient constaté qu'elles disposaient d'un meilleur accès au marché et bénéficiaient davantage de financements publics et de soutien technique. Elles étaient également considérées comme des opérateurs éthiques et pouvaient plus facilement gagner la confiance des communautés locales et des partenaires commerciaux⁶². L'étude a par ailleurs révélé que les producteurs tropicaux recevaient un prix plus élevé pour la certification FSC que leurs concurrents opérant en forêt boréale (3 % du chiffre d'affaires contre 1,2 %).

Au cours des dernières années, les « fonds ESG », c'est-à-dire les fonds pour lesquels les facteurs ESG ont été intégrés dans le processus d'investissement, ont connu une croissance énorme.

Au minimum, ces fonds appliquent des filtres spécifiques aux secteurs dans lesquels ils investissent ou excluent les entreprises sujettes à des controverses pour s'être engagées dans des pratiques préjudiciables comme la déforestation ou les violations des droits humains. Ils peuvent également sélectionner activement les entreprises dans lesquelles ils investissent sur la base de critères ESG, tels que la certification ou les pratiques d'utilisation de l'eau. En 2020, Morningstar a indiqué que les investissements dans les fonds ESG avaient dépassé 1 000 milliards de dollars⁶³ et que le secteur devrait continuer à se développer rapidement, poussant les entreprises qui cherchent à obtenir des capitaux auprès de grandes institutions financières à obtenir de bons résultats ESG.

L'IMPACT DE NEW FORESTS EN ASIE DU SUD-EST



Un exemple intéressant d'investissements visant à promouvoir la durabilité est le Tropical Asia Forest Fund (TAFF) et les potentiels futurs outils d'investissement de New Forests. Ces investissements de New Forests en Asie du Sud-Est viseront à soutenir la transition vers une gestion durable des forêts dans la région, avec des activités à impact liées à l'atténuation du changement climatique, à la préservation de la biodiversité et des moyens de subsistance qui y sont associés. New Forests a identifié dix-huit activités à impact, dont par exemple les plantations environnementales, la restauration des zones tampons, l'agroforesterie des petits exploitants et les entreprises communautaires. Pour assurer un impact, New Forests compte intégrer les activités à impact tout au long du processus d'investissement, de l'étape d'évaluation des possibilités et vérifications préalables, à la gestion de portefeuilles d'entreprises bénéficiaires engagées dans des activités à impact.

« Au-delà des avantages en matière d'E&S, New Forests estime que les activités à impact pourraient également générer des avantages en termes de modèles d'entreprise, par exemple en matière d'efficacité opérationnelle et d'échelle, l'acceptabilité sociale des activités de l'entreprise, la constitution d'un capital naturel, ou le maintien de la productivité forestière. Nous considérons que des bases solides en matière d'environnement et de sécurité sont un moteur essentiel de la croissance et du succès commercial en Asie du Sud-Est. »

MARYKATE BULLEN

DIRECTOR | SUSTAINABILITY & COMMUNICATIONS
NEW FORESTS

RÉPUTATION : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Risques

Une entreprise peut gérer le risque réputationnel dans le secteur forestier en s'engageant à respecter les valeurs ESG dans l'ensemble de ses activités. Les entreprises qui prennent des mesures proactives dans ce sens sont moins susceptibles de devoir recourir à des dépenses élevées pour reconstruire une réputation endommagée. Une étude à grande échelle menée par l'Institut Ponemon a analysé 46 multinationales et a déterminé que, bien que les coûts moyens de la conformité légale soient de 3,5 millions de dollars, les coûts de non-conformité s'élevaient à 9,4 millions de dollars. 30 % de ces coûts de non-conformité ont été classés par l'étude comme « coûts d'opportunité » liés aux opportunités commerciales perdues en raison de la réputation de l'entreprise⁶⁴. Les entreprises qui travaillent à reconstruire leur réputation risquent

de faire face au scepticisme des ONG environnementales et du grand public face à leurs tentatives, car remédier à la mauvaise réputation d'une entreprise ou d'un secteur prend du temps. Une enquête internationale sur le risque réputationnel menée par Deloitte a montré que dans le secteur de l'énergie et des ressources, 50 % des personnes interrogées ont déclaré qu'un événement négatif pour leur réputation leur avait fait perdre des clients.⁶⁵

Opportunités

Une bonne réputation dans l'industrie, que ce soit grâce à l'adoption de pratiques éthiques ou à la fourniture de produits de qualité, peut apporter des avantages considérables, notamment en matière de rétention de son personnel, de fidélisation de sa clientèle, ou de capacité à fixer des prix plus élevés.⁶⁶ La certification est un facteur important pour les clients qui achètent du bois et des produits issus de la pâte à papier. Par exemple, une enquête réalisée par Kantar

a montré que 67 % des consommateurs reconnaissaient le logo FSC, et 82 % ont déclaré être très ou plutôt susceptibles d'acheter un produit portant le logo FSC, plutôt qu'un produit sans logo.⁶⁷ Les « millenials » sont réputés pour leur préférence pour des produits éthiques et prennent de plus en plus de place dans les dépenses de consommation. Une enquête de Nielsen a révélé que 75% de la génération des « millenials » modifiaient leurs habitudes d'achat en raison de préoccupations environnementales. La même enquête indique que les personnes âgées sont davantage disposées à payer plus cher pour des produits respectueux de l'environnement et socialement responsables.⁶⁸ Les entreprises qui sont en mesure de démontrer leur durabilité sont donc susceptibles d'en tirer un avantage financier, car les préoccupations environnementales et sociales seront de plus en plus présentes chez les consommateurs à l'avenir.

FLEGT ET LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LA RÉPUTATION DES BOIS TROPICAUX



Les signes que la demande en bois tropicaux au Royaume-Uni et dans l'Union européenne souffre d'un problème de réputation sont de plus en plus nombreux. Un rapport de 2019 de la Sustainable Tropical Timber Coalition cite une étude de l'Observatoire indépendant du marché FLEGT qui a constaté que dans chacun des sept pays de l'UE étudiés, l'opinion des consommateurs était le principal moteur de la tendance à la baisse des achats de bois tropicaux, et que la déclaration « les bois tropicaux sont associés à la déforestation » y était mentionnée comme un risque clé, que le produit soit certifié ou non.⁶⁹ Les programmes tels que FLEGT, qui s'appuient sur les APV pour améliorer la gouvernance des forêts, sont essentiels non seulement à l'amélioration des pratiques dans les pays producteurs, mais aussi à l'amélioration de la réputation des bois tropicaux dans le monde entier. Lorsque les acheteurs sont assurés de la légalité et sont rassurés quant à la réputation du bois qu'ils achètent, les ventes s'améliorent. En 2013 et 2019, la valeur des exportations de bois provenant d'Indonésie est passée de 6 à 11,6 milliards de dollars : la valeur des exportations de meubles en bois de l'Indonésie vers l'UE a augmenté alors même que les importations de meubles de l'UE ont globalement diminué. Par ailleurs, les producteurs de bois ont pu obtenir des prix plus élevés pour les essences telles que le teck, le meranti et l'ulin.⁷⁰

CLIMAT, INCENDIES ET GESTION OPÉRATIONNELLE: RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Risques

Les exploitants forestiers doivent être conscients des risques opérationnels et climatiques accrus que posent les opérations forestières non durables. L'exploitation intensive des forêts naturelles est notamment liée très fortement à l'augmentation du risque incendie : des études ont mis en évidence la manière dont l'exploitation peut entraîner une augmentation des points chauds dans les forêts humides alors qu'elles sont naturellement résistantes au feu lorsqu'elles sont intactes.⁷¹ L'exploitation des forêts a conduit à une augmentation de la gravité et de la fréquence des incendies dans des régions telles que le bassin du Congo et l'Amazonie, où les incendies étaient auparavant peu fréquents.⁷² Les entreprises doivent s'assurer qu'elles utilisent les techniques d'EFI (voir encadré ci-contre) et qu'elles réduisent au minimum les effets néfastes des routes forestières, du débardage et des outillages divers, afin de limiter la dégradation des forêts et les risques d'incendie. Les incendies dans les zones forestières sous gestion et dans les plantations peuvent entraîner une perte de récolte et d'espèces de grande valeur, constituer un risque pour la sécurité du personnel, et contaminer les rivières et autres dépendances naturelles, tant pour les entreprises que pour les communautés locales. Un modèle académique a également prédit l'augmentation du dépérissement des plantations et des zones de forêts naturelles dans presque toutes les juridictions tropicales d'ici 2050, en raison de la prévalence accrue des incendies et des parasites, liée à l'accélération du réchauffement de la planète.⁷³

Opportunités

L'intégration de techniques de gestion durable des forêts a été associée à une efficacité accrue et à des économies de coûts pour les entreprises. Une étude du WWF de 2015 a révélé de multiples avantages à la certification, tant financiers qu'opérationnels. Par exemple, sept des onze entreprises évaluées par l'étude ont fait état d'une amélioration du moral du personnel grâce à une éthique du travail et une motivation accrues. Ces entreprises ont estimé que l'investissement initial requis par le FSC dans des logements et installations pour les travailleurs était justifié. Cinq entreprises ont fait état d'une réduction du nombre d'accidents grâce à de meilleurs équipements de sécurité, à l'amélioration du moral du personnel et à de moindres pertes de productivité. Six ont constaté une amélioration des relations avec les gouvernements, les partenaires commerciaux et les communautés locales, créant un environnement commercial plus stable et plus prospère.⁷⁴

Il est également prouvé que les gestionnaires de forêts naturelles qui investissent dans les techniques d'EFI tout au long de la gestion, et dès le stade de la pré-récolte, bénéficient d'économies financières considérables. Une étude approfondie dans l'Est de l'Amazonie a démontré une analyse coûts-bénéfices de l'EFI par rapport aux techniques d'exploitation conventionnelles et a conclu que « les gains de productivité et la réduction des déchets ont plus que compensé les coûts de planification plus élevés » et que l'EFI « a considérablement réduit les dommages à la végétation résiduelle et au sol, perturbés par l'opération de récolte. Cela entraînera vraisemblablement de plus grands avantages financiers et écologiques à l'avenir. » L'étude suggère que l'adoption d'EFI est entravée par la croyance erronée que ces systèmes sont plus chers que les systèmes d'exploitation forestière conventionnels.⁷⁵

QU'EST-CE QUE L'EXPLOITATION À FAIBLE IMPACT?



L'exploitation à faible impact (EFI) est la mise en œuvre d'opérations d'exploitation forestière planifiées de manière approfondie et soigneusement contrôlées afin de minimiser les impacts environnementaux sur les peuplements et sols forestiers. La grille d'indicateurs SPOTT donne les exemples suivants de techniques d'EFI reconnues:

- La planification des routes et pistes de débardage pour minimiser les perturbations ;
- le maintien d'une faible densité de pistes de débardage ;
- Contrôles d'accès, barrières et fermeture après les opérations d'exploitation ;
- la planification du débarquement des grumes pour réduire les ouvertures inutiles et la perturbation du sol ;
- le Heli-logging ;
- un Déliaison préalable à la récolte ;
- La limitation de l'aire de déchargement et du peuplement retiré pour l'y installer ;
- Le fait de ne conduire des activités d'exploitation que dans des conditions favorables.



APPEL À L'ACTION

Nous sommes arrivés à un moment critique pour les forêts tropicales du monde.

La production de bois et de pâte à papier présente des risques ESG considérables si elle n'est pas gérée de manière durable. Pour inciter les entreprises à adopter des comportements durables, les acheteurs doivent fixer une norme minimale pour le secteur en achetant du bois sous licence FLEGT et/ou certifié FSC, et les institutions financières doivent adopter des politiques sectorielles rendant le financement conditionnel à la conformité légale et aux efforts de certification. Cependant, la légalité et la certification du bois doivent être considérées comme des exigences minimales, et non comme la finalité des efforts vers plus de durabilité. Si la durabilité des opérations de l'entreprise est importante, il convient également de mettre davantage l'accent sur celle de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en bois et en pâte à papier et ce sur le long terme. Les entreprises elles-mêmes doivent chercher à interagir avec des initiatives locales leur offrant un soutien technique et financier pour encourager des pratiques forestières plus durables et aider à préparer l'obtention d'une certification.

Pour créer des conditions de concurrence équitables entre les entreprises, les institutions financières et les acheteurs doivent donc revoir et mettre à jour leurs propres exigences ESG et dialoguer avec les entreprises qui ne les satisfont pas. Il est important que les entreprises soient invitées à rendre compte des questions présentées dans ce guide et que ces questions soient intégrées dans les processus d'allocation de capital et de diligence raisonnable. Cet effort devrait inclure des plans assortis d'échéances pour réaliser des progrès et la possibilité de réévaluer les relations partenariales si les objectifs ne sont pas atteints. Pour démultiplier leur impact, les investisseurs, banques et acheteurs devraient rendre leurs engagements publics et envisager de rejoindre des dialogues collaboratifs (tels que Climate Action 100+) et des initiatives au niveau du paysage et avec d'autres parties prenantes, y compris les entreprises forestières.

ENDNOTES

- UN Sustainable Development Goals (2020). Sustainably manage forests, combat desertification, halt and reverse land degradation, halt biodiversity loss. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/biodiversity/>.
- Forest Peoples Programme (2012). Forest Peoples Numbers around the World. http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/05/forest-peoples-numbers-across-world-final_0.pdf
- Wannes, H., et al. (2020). Asynchronous carbon sink saturation in African and Amazonian tropical forests. *Nature*. 579: 80–87. <https://www.nature.com/articles/s41586-020-2035-0>
- NYDF Assessment Partners (2019). Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments yet Limited Progress. <https://forestdeclaration.org/images/uploads/resource/2019NYDFReport.pdf>
- Meijaard, E., et al. (2020). The environmental impacts of palm oil in context. *Nature* 6: 1418–1426. <https://www.nature.com/articles/s41477-020-00813-w#Sec2>
- Mongabay (2019). Brazil soy trade linked to widespread deforestation, carbon emissions. <https://news.mongabay.com/2019/04/brazil-soy-trade-linked-to-widespread-deforestation-carbon-emissions/>
- Food and Agriculture Organisation (2011). Assessing forest degradation: Towards the development of globally applicable guidelines. <http://www.fao.org/3/a-i2479e.pdf>
- WWF. What is forest degradation and why is it bad for people and wildlife? <https://www.worldwildlife.org/stories/what-is-forest-degradation-and-why-is-it-bad-for-people-and-wildlife>
- Bousfield, C.G., et al. (2020). Protecting environmental and socio-economic values of selectively logged tropical forests in the Anthropocene. *Advances in Ecological Research* 62: 1–52. https://books.google.co.uk/books?hl=en&lr=&id=Ua_SDWAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA1&ots=ECx-ZnTBz7&sig=UBqNRrsX6B68AQpV-QM71m-XK2Y&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false
- Ghazoul, J., et al. (2015). Conceptualizing forest degradation. *Trends in Ecology & Evolution* 30(10): 622–632. <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.1.1.712.2723&rep=rep1&type=pdf>
- Jucker, T. (2020). In the Amazon, forest degradation is outpacing full deforestation. <https://theconversation.com/in-the-amazon-forest-degradation-is-outpacing-full-deforestation-145901>
- NYDF Assessment Partners (2019). Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments yet Limited Progress. <https://forestdeclaration.org/images/uploads/resource/2019NYDFReport.pdf>
- The Guardian (2018). Gorillas are far more numerous than previously thought, survey reveals. <https://www.theguardian.com/environment/2018/apr/25/gorillas-more-numerous-than-thought-landmark-survey-endangered-species>
- Bryan, J.E., et al. (2013). Extreme differences in forest degradation in Borneo: comparing practices in Sarawak, Sabah, and Brunei. *PLoS one* 8(7). <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0069679>
- Mongabay, (2013). 80% of rainforests in Malaysian Borneo logged <https://news.mongabay.com/2013/07/80-of-rainforests-in-malaysian-borneo-logged/>.
- FAO. (2007). Manual on deforestation, degradation, and fragmentation using remote sensing and GIS. <http://www.fao.org/forestry/18222-045c26b711a976b9d0d17386ee8f0e37.pdf>
- In Indonesia, approximately 38 million acres of tropical forest were cut down from 2000 to 2012 to make way for palm-oil plantations. Please see The Wall Street Journal, (2014) Tropical Rain Forests Suffer From Impact of Commercial Agriculture. <https://www.wsj.com/articles/commercial-farming-causes-nearly-half-of-illegal-tropical-deforestation-1410393662#:~:text=in%20Indonesia%2C%20about%2038%20million,from%20those%20countries%20was%20exported>
- Mongabay, (2019). Brazil soy trade linked to widespread deforestation, carbon emissions. <https://news.mongabay.com/2019/04/brazil-soy-trade-linked-to-widespread-deforestation-carbon-emissions/>
- Tyukavina, A., et al. (2018). Congo Basin forest loss dominated by increasing smallholder clearing. *Science Advances* 4(11). <https://advances.sciencemag.org/content/4/11/eaat2993>
- Austin, K.G., et al. (2019). What causes deforestation in Indonesia? *Environmental Research Letters* 14(2). <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aaf6db/meta>
- Forest Stewardship Council (2007). Unacceptable Activities. Asia Pulp and Paper (APP). <https://fsc.org/en/unacceptable-activities/cases/asia-pulp-and-paper-app>
- Forest Stewardship Council (2013). Unacceptable Activities Asia Pacific Resources International Holdings Ltd. Group (APRIL). <https://fsc.org/en/unacceptable-activities/cases/asia-pacific-resources-international-holdings-ltd-group-april>
- Mongabay (2018) Report finds APP and APRIL violating zero-deforestation policies with wood purchases from Djarum Group concessions in East Kalimantan. <https://news.mongabay.com/2018/08/report-finds-app-and-april-violating-zero-deforestation-policies-with-wood-purchases-from-djarum-group-concessions-in-east-kalimantan/>
- High Carbon Stock Approach. The High Carbon Stock Approach. <http://highcarbonstock.org/the-high-carbon-stock-approach>
- Forest Stewardship Council (2013). Greenpeace complaint against Danzer/Siforco. https://ic.fsc.org/download_public-summary-panel-report-greenpeacesiforcodanzer1680.htm
- Forest Stewardship Council (2013). Forest Stewardship Council disassociates from the Danzer Group. <https://fsc.org/en/newsfeed/forest-stewardship-council-disassociates-from-the-danzer-group>
- Forest Stewardship Council (2013). Greenpeace complaint against Danzer/Siforco. https://ic.fsc.org/download_public-summary-panel-report-greenpeacesiforcodanzer1680.htm
- Forest Peoples Programme (2014). Final report by FPP to FSC to document completion of the roadmap towards the re-association of Danzer. <http://ic.fsc.org/pre-download-final-report-by-fpp-to-fsc-to-document-completion-of-the-roadmap-towards-the-re-association-of-danzer1672.htm>
- Forest Stewardship Council (2014). Unacceptable Activities: Danzer Group. <https://fsc.org/en/unacceptable-activities/cases/danzer-group>
- EU FLEGT Facility (2020). What is FLEGT? <https://www.euflegt.efi.int/what-is-flegt>
- Cerutti, P.O., et al. (2020). Collecting Evidence of FLEGT-VPA Impacts for Improved FLEGT Communication. CIFOR. https://vpa-library.cifor.org/assets/publications/Synthesis_FLEGT_VPA_impacts.pdf
- Open Timber Portal. <https://www.opentimberportal.org/>
- Environmental Investigation Agency (2019). Raw Intelligence: Dejia Group. https://eia-global.org/blog-posts/20190514_Raw_Intelligence_Dejia_Group_Blog
- Toxic Trade: Forest Crime in Gabon and the Republic of Congo and Contamination of the US Market: Available at: https://content.eia-global.org/posts/documents/000/000/830/original/Toxic_Trade_EIA-web.pdf?1553480150
- For a good example, please see BNP Paribas’ “Agricultural Sector Policy”. https://group.bnpparibas/uploads/file/position_paper_soft_commodities_format_corporate_final.pdf
- Forest Stewardship Council (2019). Facts and Figures. <https://fsc.org/en/facts-figures>
- Forest Stewardship Council (2009). Policy for the Association of Organizations with FSC Policy. <https://fsc.org/en/document-centre/documents/resource/368>
- Forest Stewardship Council (2013). What is FSC Controlled Wood? <https://www.fsc-uk.org/en-uk/business-area/fsc-certificate-types/controlled-wood>
- Campos-Cerqueira, M., et al. (2019). How does FSC forest certification affect the acoustically active fauna in Madre de Dios, Peru? Remote Sensing in Ecology and Conservation 6(3):274–285. <https://zslpublications.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/rse2.120>
- Trollet, F., et al. (2019). How does FSC certification of forest management benefit conservation of biodiversity. Sustainability certifications in the agricultural and natural resource sector: outcomes for society and environment. Earthscan studies in natural resource management. Routledge New York, London. https://books.google.co.uk/books?hl=en&lr=&id=VKWdWAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT142&ots=VYtkbrLw9&sig=Lkr8d57B7PzUGuV_Rinm6Hisk&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false
- Zagt, R.J., et al. (2010). Biodiversity conservation in certified forests: an overview. Biodiversity conservation in certified forests: http://www.etfrn.org/file.php/17/etfrn_51-web.pdf?page=5
- Burivalova, Z., et al. (2017). A critical comparison of conventional, certified, and community management of tropical forests for timber in terms of environmental, economic, and social variables. *Conservation Letters* 10(1): 4–14. <https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/conl.12244>
- Idem.
- Cerutti, P.O., et al. (2014). Social impacts of the Forest Stewardship Council certification: An assessment in the Congo basin. Occasional Paper 103. CIFOR. <https://www.cifor.org/knowledge/publication/4487>
- Mongabay (2020). Probe begins into alleged deforestation by Olam, ‘world’s largest farmer’. <https://news.mongabay.com/2020/08/probe-begins-into-alleged-deforestation-by-olam-worlds-largest-farmer/>
- FSC’s SLIMF and Group Certification Schemes have been an attempt to combat this issue. Please see Forest Stewardship Council: Solutions for Smallholders. <https://fsc.org/en/for-people/solutions-for-smallholders-and-communities>
- Greenpeace (2020). Holding the Line with FSC. <http://archivo-es.greenpeace.org/espana/Global/espana/report/other/holding-the-line-with-fsc-vol-2.pdf>
- Greenpeace (2018). Greenpeace International to not renew FSC membership. <https://www.greenpeace.org/international/press-release/15589/greenpeace-international-to-not-renew-fsc-membership/>
- Earthsight (2020). Flatpacked Forests: Ikea’s illegal timber problem and the flawed green label behind it. <https://www.earthsight.org.uk/flatpacked-forests-en>
- Programme for the Endorsement of Forest Certification: Facts and figures. <https://www.pefc.org/discover-pefc/facts-and-figures>
- WWF (2015). Certification Assessment Tool, Programme for the Endorsement of Forest Certification. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/cat_pefc_14_5_15_final.pdf
- Greenpeace et al. (2011). On the Ground. https://wayback.archive-it.org/9650/20200413091353/http://p3-raw.greenpeace.org/international/Global/International/publications/forests/On%20The%20Ground%2017_10_11.pdf
- WWF (2013). Certification scheme PEFC urged to follow “Forest Stewardship Council lead on APRIL deforestation”. https://wwf.panda.org/wwf_news/?209691/Sustainability-certifiers-urged-to-follow-Forest-
- Environmental Investigation Agency (2017). PEFC: A Fig Leaf for Stolen Timber. <https://eia-global.org/blog-posts/PEFC-fig-leaf-for-stolen-timber>
- For example, the EU Sustainable Finance Taxonomy’s technical annex sets out clear screening criteria for forestry activities. See European Commission (2020), Taxonomy report Technical Annex: Updated methodology & Updated Technical Screening Criteria, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/business_economy_euro_banking_and_finance/documents/200309-sustainable-finance-technical-report-taxonomy-annexes_en.pdf
- Norton Rose Fulbright (2020). Proposal for an EU-wide mandatory human rights due diligence law. <https://www.nortonrosefulbright.com/en-gb/knowledge/publications/1a58997f/proposal-for-an-eu-wide-mandatory-human-rights-due-diligence-law#:~:text=On%20April%2029%2C%202020%2C%20the,their%20operations%20and%20supply%20chains.>
- Client Earth (2020). China introduces new law to safeguard forests and improve governance. <https://www.clientearth.org/china-introduces-new-law-to-secure-forests-and-improve-governance/>
- Nature (2020). How China could be carbon neutral by mid-century. <https://www.nature.com/articles/d41586-020-02927-9>
- Study carried out by ETIFOR SRL on behalf of ZSL in 2020.
- Environmental Investigation Agency (2016). Lumber Liquidators sentenced for smuggling illegal wood into the United States. <https://eia-global.org/press-releases/lumber-liquidators-sentenced-for-smuggling-illegal-wood-into-the-united-states>
- Environmental Investigation Agency (2013). Liquidating the Forests. <https://eia-global.org/reports/liquidating-the-forests-report>
- Breukink, G., et al. (2015). Profitability and Sustainability in Responsible Forestry. Economic impacts of FSC certification on forest operators. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/profitability_and_sustainability_in_responsible_forestry_main_report_final.pdf
- UBS (2020). Sustainable funds hit USD 1 trillion. <https://www.ubs.com/global/en/wealth-management/chief-investment-office/market-insights/house-view/daily/2020/latest-10082020.html>
- Ponemon Institute (2011). The True Cost of Compliance: A Benchmark Study of Multinational Organisations. https://www.ponemon.org/local/upload/file/True_Cost_of_Compliance_Report_copy.pdf
- Deloitte (2015). Reputational Risk Survey Report. https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/za/Documents/risk/NEWReputationRiskSurveyReport_25FEB.pdf
- Harvard Business Review (2007). Reputation and its Risks. <https://hbr.org/2007/02/reputation-and-its-risks>
- Timber Media (2020). Do you know this logo? Consumer recognition of the FSC logo is up. <https://www.timbermedia.co.uk/do-you-know-this-logo-consumer-recognition-of-the-fsc-logo-is-up/>
- Nielsen (2018). Was 2018 the Year of the Influential Sustainable Consumer? <https://www.nielsen.com/us/en/insights/article/2018/was-2018-the-year-of-the-influential-sustainable-consumer/>
- Sustainable Tropical Timber Coalition (2019). Unlocking Sustainable Tropical Timber Market Growth Through Data. <https://www.idhsustainabletrade.com/uploaded/2019/11/IDH-Unlocking-sustainable-tropical-timber-market-growth-through-data.pdf>
- Mongabay (2020). Indonesia risks timber trade with EU after scrapping license rules. <https://news.mongabay.com/2020/03/indonesia-eu-timber-wood-legality-svk-license-logging/>
- Malhi, Y., et al. (2009). Exploring the likelihood and mechanism of a climate-change-induced dieback of the Amazon rainforest. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 106(49): 20610–20615. <https://www.pnas.org/content/106/49/20610>
- Lindenmayer, D.B., et al. (2009). Effects of logging on fire regimes in moist forests. *Conservation Letters* 2(6): 271–277. <https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.1755-263X.2009.00080.x>
- Tian, X., et al. (2016). Global climate change impacts on forests and markets. *Environmental Research Letters*, 11(3):p.035011. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/11/3/035011/pdf>
- Breukink, G., et al. (2015). Profitability and Sustainability in Responsible Forestry. Economic impacts of FSC certification on forest operators. https://d2ouvs59ndgk.cloudfront.net/downloads/profitability_and_sustainability_in_responsible_forestry_main_report_final.pdf
- Holmes, T.P., et al. (2002). Financial and ecological indicators of reduced impact logging performance in the eastern Amazon. *Forest Ecology and Management* 163: 1–3 <https://www.fs.usda.gov/treesearch/pubs/4497>



DATE DE PUBLICATION (VERSION ORIGINALE) : January 2021 ; Version: 1

DATE DE PUBLICATION (VERSION FRANÇAIS) : Mai 2021 ; Version 1

AUTHOR: Charlie Hammans

CITATION: Hammans, C. (2021). Tropical timber: A guide to responsible sourcing and financing. SPOTT: London: Zoological Society of London.

Illustrations: Shutterstock (sauf mention contraire)

REMERCIEMENTS

L'auteur voudrait remercier Clara Melot, Oliver Cupit, Claire Salisbury et Etifor pour leurs participation à l'écriture de ce rapport.

L'auteur souhaite également remercier Peter van der Werf (Robeco), et MaryKate Bullen (New Forests) pour leurs contributions.

L'initiative SPOTT reçoit une aide financière du gouvernement britannique (UK Aid, FCDO), cependant son contenu ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position officielle du gouvernement britannique.



A PROPOS DE SPOTT

SPOTT est une plateforme en ligne gratuite, développée par ZSL (Zoological Society of London), qui promeut la production et le commerce durables de marchandises. En évaluant la transparence, SPOTT incite à l'adoption des meilleures pratiques par les entreprises.

SPOTT évalue des producteurs, transformateurs et négociants à l'aune des informations qu'ils publient quant à leur organisation, politiques et pratiques liées aux enjeux environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Chaque année, SPOTT évalue des entreprises des secteurs de la foresterie tropicale, du caoutchouc naturel et de l'huile de palme. Les entreprises sont notées sur plus d'une centaine d'indicateurs liés aux problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) spécifiques au secteur, ce qui permet de suivre leurs progrès au fil du temps. Les investisseurs, acheteurs, et autres acteurs influents peuvent utiliser les évaluations SPOTT pour éclairer leurs activités d'engagement, gérer leurs risques ESG, et ainsi accroître la transparence des industries.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [SPOTT.org](https://www.spott.org)



A PROPOS DU ZSL

ZSL (Zoological Society of London) est une organisation internationale à but non lucratif œuvrant pour un monde où la nature prospère. De par la recherche appliquée aux menaces sanitaires pesant sur les animaux et les efforts que nous déployons pour faciliter la cohabitation entre les hommes et le monde sauvage, ZSL s'engage à lutter contre les phénomènes d'extinction. Notre travail repose sur les trois piliers : nos recherches scientifiques, nos programmes de conservation dans le monde entier, et la sensibilisation de millions de personnes grâce à nos deux zoos à Londres et à Whipsnade.

Pour plus d'informations, visitez [zsl.org](https://www.zsl.org)

DISCLAIMER: Les informations contenues dans cette publication, qui ne prétend pas être exhaustive, sont à but informatif uniquement. Bien que cette publication ait été écrite de bonne foi, elle ne constitue en aucun cas un conseil pour l'investissement, ni une recommandation concernant un produit financier ou un plan d'action en particulier. Ce rapport et les informations qu'il contient sont dérivés de sources publiques sélectionnées par les auteurs. ZSL décline expressément toute responsabilité pour les opinions exprimées par des contributeurs externes dans cette publication. Les opinions exprimées par ZSL sont valides à la date figurant dans ce document uniquement et peuvent être modifiées sans préavis. Aucune déclaration, garantie, assurance ou engagement, explicite ou implicite, n'est formulé dans ce rapport selon lequel un compte, un produit ou une stratégie en particulier réalisera ou est susceptible de générer des bénéfices, des pertes ou des résultats similaires à ceux évoqués, le cas échéant. ZSL décline expressément toute responsabilité découlant de l'utilisation de cette publication et de son contenu.